

Election au Conseil Communal de Jorat-Mézières en 2026

Le Conseil Communal est l'organe législatif, il est compétent pour adopter les règlements, l'arrêté d'imposition, le budget et les comptes. Il contrôle la gestion de la Municipalité, fixe le plafond des emprunts et autorise la Municipalité à engager des moyens financiers par l'octroi de crédits d'investissement pour la réalisation de divers projets.



Les membres de la législature actuelle, qui se terminera fin juin 2026, avaient été élus en 2021 par le système majoritaire. En mai 2021, la Commune a dépassé les 3000 habitants et, selon la constitution vaudoise, nous sommes obligés de passer au système proportionnel pour les élections de 2026.

Le Conseil Communal est composé de 55 membres et avec le système proportionnel une liste ne pourra pas comporter plus de 55 noms. Afin de donner un choix à la population, le bureau du Conseil prévoit le dépôt de deux listes «*entente Jorat-Mézières*». Bien entendu, il se peut qu'il y ait d'autres listes de parti qui soient également déposées. Le cumul des noms sur une liste sera possible. Plus une liste obtient de suffrages, plus elle obtient de sièges au Conseil Communal. Au sein de chaque liste, les sièges sont attribués aux candidat-e-s ayant obtenu le plus de voix.

Les séances de la nouvelle législature pourront se dérouler de la même manière qu'actuellement et ceci dans le but de maintenir les échanges cordiaux et constructifs que nous avons depuis le début de Jorat-Mézières. En principe, à part le mode d'élection, rien ne changera dans la manière de gérer les séances du Conseil.

L'élection à la Municipalité se déroulera au système majoritaire à 2 tours et il n'y aura qu'une liste avec tous les candidats. Le choix se fera en mettant une croix à côté des personnes que l'on souhaite élire.

Les élections communales se dérouleront **le 8 mars 2026** et la date limite du dépôt des listes est fixée au **lundi 12 janvier 2026 à 12h**.

Une séance d'information à la population sera organisée **le jeudi 30 octobre 2025 à 19h** à la Grande salle de Mézières.

Blaise Vuille
Président du Conseil Communal de Jorat-Mézières